



Permis de grandir

En pays de Serres, aux confins du Quercy, la Crèche de Beauville, nichée dans un tournant du village depuis plus de 20 ans, doit convaincre la communauté de communes de son utilité. Un virage important pour un accord de priorité.



Crèche parentale, puis crèche associative salariant 6 personnes pour un permis de 12 enfants, l'association **La Passerelle**, malgré le dynamisme et la fidélité de l'équipe a toujours franchi les feux budgétaires à l'orange. Problèmes de gestion financière en flux tendus. Unique structure de ce type dans la

Communauté de Communes des Coteaux de Beauville (qui regroupe 9 communes), il lui fallait asseoir sa légitimité au sein d'un territoire en mouvement. De nouvelles familles construisent, emménagent. De nouveaux types de besoins émergent. Des garderies occasionnelles liées aux travaux saisonniers, les demandes à l'année s'accroissent. D'autant que la CAF exige des familles un engagement d'un an. Les locaux sont exiguës, le manque d'espace se fait ressentir. La communauté de communes commence à projeter la construction d'une crèche intercommunale. « C'est notre conseiller CAF, interlocuteur le plus important en terme financier qui nous a orientés vers la boutique de

Le virage

Né d'un investissement important du bénévolat, qui a permis de faire naître et vivre une structure au service de la population pendant de nombreuses années, ils arrivaient à un virage structurel. L'équipe souhaitait valoriser sa structure par rapport à une contractualisation avec la CDC. L'accompagnement DLA a permis de mettre en évidence la plus-value sociale de la crèche, afin que la CDC devienne le premier partenaire de la crèche associative. L'étape principale du conseil a consisté à faire une projection sur les 5 à 6 ans à venir, en terme structurel et fonctionnel, pour démontrer qu'un accueil de qualité peut être synonyme d'efficacité financière.

Fred Bobst - Consultant - ComPortance -



Crédit : La Passerelle

gestion, porteuse du DLA dans le Lot et Garonne » souligne Catherine Gandiol, directrice adjointe de **La Passerelle**. Le cabinet **ComPortance** est retenu, ses missions sont définies par le DLA : trouver des solutions à court terme pour sortir l'association du déficit, et valoriser son activité pour argumenter face à la CDC. « Le DLA nous a aidés à porter notre parole à l'extérieur et nous a confortés dans les certitudes de nos valeurs associatives et dans notre projet d'augmenter notre capacité d'accueil. Nous voulions aussi montrer notre utilité à la CDC pour qu'elle puisse se projeter dans une aide conséquente » ajoute Catherine Gandiol. En 2 mois et 17 heures de conduite accompagnée, la gestion de l'association est analysée, point par point.

Verdict, papier rose pour **La Passerelle** ! L'accompagnement du DLA a déclenché la confiance : La CDC a décidé de soutenir financièrement **La Passerelle**, de nouveaux agréments pour 18 enfants sont envisagés et la nouvelle crèche est prévue pour janvier 2008. Feu vert pour grandir encore et toujours dans les coteaux de Beauville...